

Finis les calculs compliqués
et les erreurs : je déclare
le montant net social !



#DémarchesSimplifiées #MontantNetSocial

Finis les calculs compliqués
et les erreurs : je déclare
le montant net social !

Plus facile, plus fiable et plus juste :
le montant net social simplifie
l'accès à la **Prime d'activité** et au **RSA**

1. C'est quoi ?

Le montant net social

=

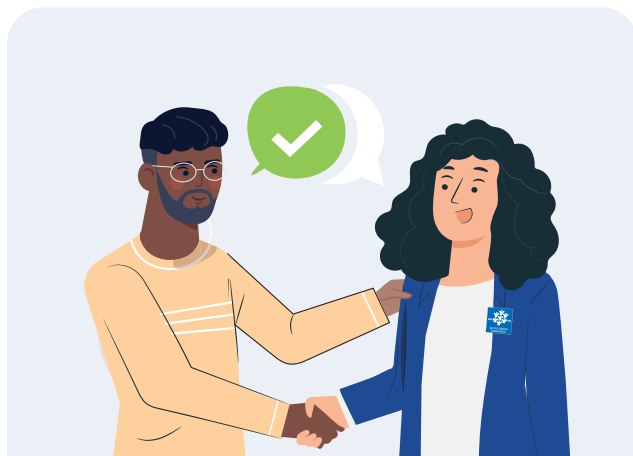
Le montant de référence à déclarer pour
bénéficier de la **Prime d'activité** et du **RSA**



2. À quoi ça sert ?



**AVEC LE MONTANT
NET SOCIAL**



Finis les calculs et les erreurs

3. Quand ?

➔ Dès janvier 2024

Le montant net social est affiché sur tous les bulletins de paie. Il apparaîtra sur les relevés de prestations courant 2024.

➔ Dès le 1^{er} février 2024

Je **dois** inscrire ce montant net social dans mes démarches pour la Prime d'activité et le RSA.



Pour plus d'informations
➔ solidarites.gouv.fr/le-montant-net-social